



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

entreprises d'insertion

Question écrite n° 31103

Texte de la question

Mme Martine Carrillon-Couvreur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la revalorisation du financement de l'État pour les entreprises d'insertion par le travail temporaire. Dans son discours de clôture du septième congrès de la fédération du comité national des entreprises d'insertion (CNEI), François Fillon a annoncé cette revalorisation et sa mise en oeuvre en 2004. Cependant, le principe de la mensualisation de ce financement reste dans le flou, alors que le ministère de l'emploi et des affaires sociales est porteur de cette demande. Par conséquent, elle lui demande si le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pense valider ce principe de mensualisation du financement et son engagement au 1er janvier 2004.

Texte de la réponse

Les services du ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité ont récemment pris contact avec le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie pour redéfinir les modalités de gestion et de paiement des aides aux entreprises d'insertion et aux entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI). Il s'agit notamment de déterminer s'il est possible d'augmenter la fréquence du versement de ces aides. Cette réforme, pour être réellement efficace, doit s'inscrire dans le cadre d'une rénovation en profondeur du circuit de paiement de ces dernières, comprenant notamment l'optimisation de la gestion des délégations de crédits correspondantes, ainsi que la simplification du suivi et du contrôle de leur utilisation. Les expertises nécessaires à l'accomplissement de ces travaux sont en cours. Par ailleurs, en ce qui concerne la revalorisation de l'aide au poste dans les ETTI, des crédits spécifiques ont été inscrits à cette fin en loi de finances. Les échanges techniques qui s'effectuent actuellement entre ces deux ministères devraient permettre d'arrêter le montant de cette revalorisation.

Données clés

Auteur : [Mme Martine Carrillon-Couvreur](#)

Circonscription : Nièvre (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 31103

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2003, page 9744

Réponse publiée le : 9 mars 2004, page 1828